

Série de couches de données thématiques | Vecteur

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) - Série

Cette série de couches de données constitue le résultat cartographique de l'évaluation des risques d'inondation sur le territoire wallon conformément à la Directive Inondation.

- **Propriétaire** : Service public de Wallonie (SPW)
- **Date de création de la géodonnée** : 22 déc. 2018

[Résumé](#) [Accès](#) [Description](#) [Qualité](#) [Ressources associées](#)

Résumé

Cette série de couches de données constitue le résultat cartographique de l'évaluation des risques d'inondation sur le territoire wallon conformément à la Directive Inondation.

La Directive 2007/60/CE, dite Directive Inondation (DI), fixe les dispositions relatives à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation. Elle requiert que chaque Etat membre réalise une évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) au sein de son territoire. Cette évaluation préliminaire doit permettre d'identifier les zones à risque potentiel significatif d'inondation en Wallonie et, partant, d'établir des plans de gestion des risques d'inondation.

L'EPRI se fonde sur les informations suivantes :

- Les inondations historiques qui se sont déroulées en Wallonie, qui ont une réelle probabilité de se reproduire à l'avenir et qui ont eu un impact significatif sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique au moment où elles se sont produites ou n'en ont pas eu mais pourraient en avoir un si elles devaient à nouveau se produire (DI - Art. 4.2.b);
- l'évaluation des conséquences négatives potentielles d'inondations futures ainsi que les évolutions à long terme parmi lesquelles les incidences des changements climatiques sur la survenance des inondations (DI - Art. 4.2.d).

Sur base de ces évaluations historiques et futures, les zones à risque potentiel significatif d'inondations peuvent être déterminées (DI - Art.5).

Pour la Wallonie, les types d'inondation pris en compte sont les inondations par débordement de cours d'eau et celles dues au ruissellement. Les inondations causées par les refoulements du réseau d'égouttage sont exclues. Par ailleurs, la Wallonie n'est pas concernée par la problématique des inondations causées par la mer.

La présente série est constituée des couches suivantes :

- PFRA (Preliminary Flood Risk Assessment) - Past Events : couche polygonale qui reprend les informations des événements d'inondation de 1993 (année charnière choisie pour la description détaillée de l'événement) à 2016. Les informations sont rapportées à l'échelle des bassins versants contributifs des secteurs PARIS (Cf. Généalogie et ressources associées pour le lien vers la fiche de métadonnées). La couche renseigne du début et de la fin de l'événement, de son nom, du type d'inondation, etc. La couche

de données indique que les 262 communes de la Wallonie ont toutes connu au moins un évènement d'inondation sur leur territoire, entre 1993 et 2016, que ce soit par débordement de cours d'eau ou par ruissellement.

- PFRA (Preliminary Flood Risk Assessment) - Future Events : couche polygonale qui représente l'étude des zones inondables sur base d'un scénario de modélisation QExtrême (Q100+30%) ou de la couche géologique de l'Holocène là où la modélisation hydraulique est inexistante.
- Les zones à risque potentiel significatif d'inondation (APSFR - Area of Potential Significant Flood Risk) : Étant donné l'évaluation préliminaire, chacun des bassins versants du plan de gestion (ou sous-bassins hydrographiques) est identifié comme étant une zone à risque potentiel significatif et symbolisé par un point au centroïde du bassin versant concerné.

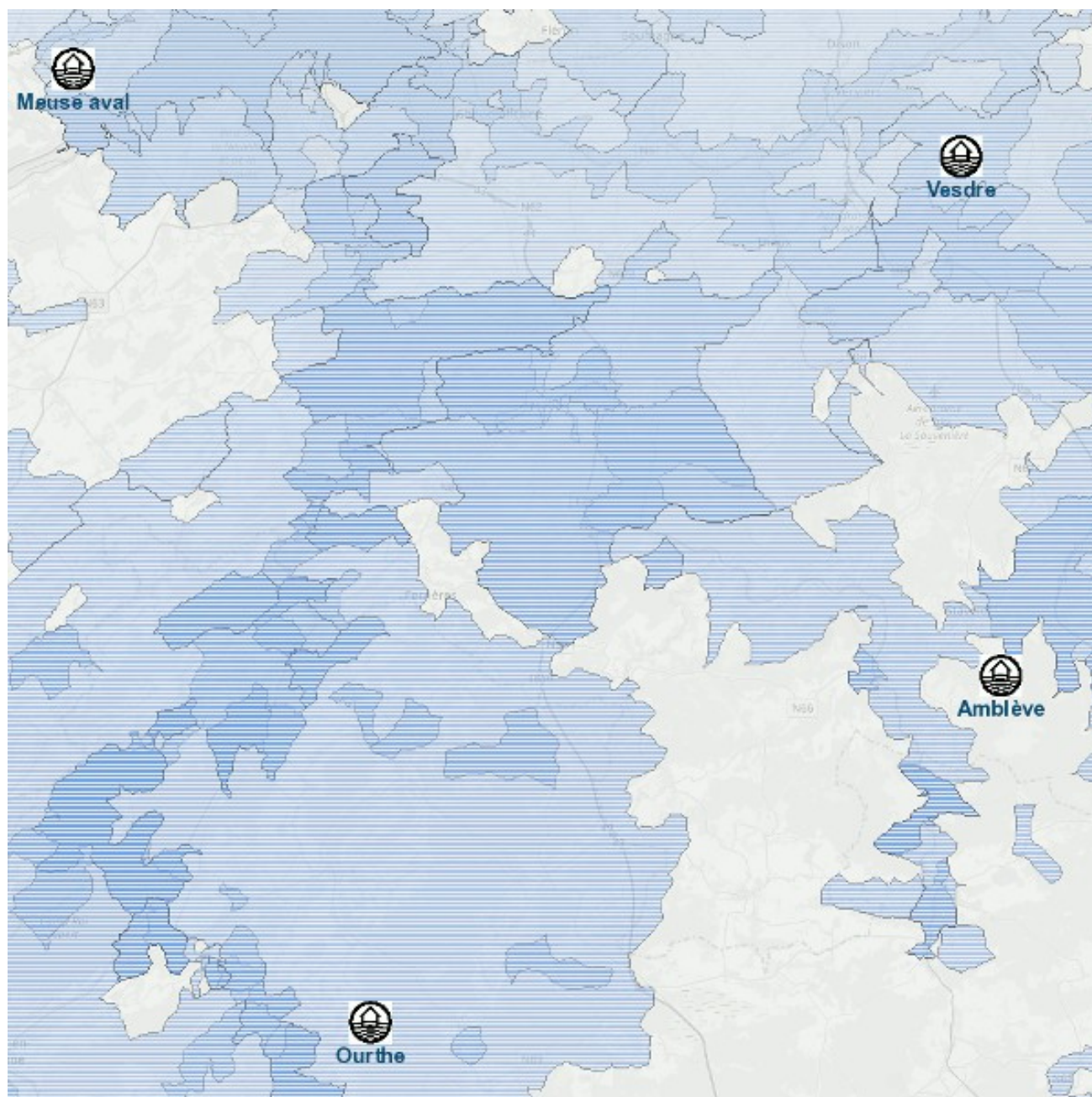
L'évaluation préliminaire des risques apporte une vision homogène des risques à l'échelle de chaque district hydrographique et permet d'identifier les zones prioritaires afin de réduire les conséquences négatives des inondations. L'ambition des EPRI est double.

La Directive Inondation prévoit une mise à jour de l'évaluation préliminaire des risques tous les 6 ans. Les couches de données de cette série correspondent au deuxième cycle de la DI, à savoir la période 2019-2024. Lors du premier cycle, l'EPRI n'avait pas été réalisée en Wallonie en vertu de l'Art. 13.b de la Directive Inondation (cf. Généalogie).

Chaque couche de données fait l'objet d'une fiche descriptive. Veuillez-vous y référer, ainsi qu'au rapport méthodologique en ressources associées, pour plus de détails.

Mots-clés

Aperçu



Accès

Consulter

Consulter la donnée dans une application

[Dans une carte thématique](#)

Visualisez la donnée dans une carte conçue spécialement pour elle.

Dans WalOnMap

Visualisez la donnée dans la carte généraliste, WalOnMap.

[Dans ArcGIS ®](#)

Visualisez la donnée dans ArcGIS. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

[Dans Google Earth ®](#)

Visualisez la donnée dans Google Earth. Attention : ce logiciel doit être installé sur votre ordinateur.

[Dans d'autres outils](#)

Consulter la donnée via un webservice

Copiez l'url du service web de la donnée et collez-le dans votre logiciel SIG. Cela vous permettra de visualiser la donnée directement dans votre outil habituel. Consultez notre [FAQ](#) pour en savoir plus !

Service de visualisation WMS

Ce service WMS permet de visualiser l'ensemble des couches de données concernant l'évaluation préliminaire des risques d'inondation

[Fiche descriptive](#)

OGC:WMS

Copier l'URL

[http://geoservices.wallonie.be/arcgis/services/EAU/EPRI/MapServer/WMServer?
request=GetCapabilities&service=WMS](http://geoservices.wallonie.be/arcgis/services/EAU/EPRI/MapServer/WMServer?request=GetCapabilities&service=WMS)

Service de visualisation ESRI-REST

Ce service ESRI-REST permet de visualiser l'ensemble des couches de données concernant l'évaluation préliminaire des risques d'inondation

[Fiche descriptive](#)

ESRI:REST

Copier l'URL

<http://geoservices.wallonie.be/arcgis/rest/services/EAU/EPRI/MapServer>

Obtenir une copie de la donnée

Ajouter à mes téléchargements

Cette série de couches de donnée ne fait pas encore l'objet d'une distribution sur support physique. L'utilisation des géoservices est donc à privilégier.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Service public de Wallonie via helpdesk.carto@spw.wallonie.be

Si le bouton n'est pas grisé, cliquez sur "AJOUTER À MES TÉLÉCHARGEMENTS" pour ajouter la donnée à votre panier. Ensuite, [finalisez votre demande de téléchargement](#).

Distributeur

Service public de Wallonie (SPW)

[Contacter](#)

Format de distribution

- ESRI Shapefile (.shp)
- ESRI File Geodatabase (.fgdb), version 10.x

Conditions pour télécharger et utiliser la donnée

Licence : A PRENDRE DANS LE CHAMP EN LIGNE -> METAWAL

ACCÈS :

Les conditions générales d'accès s'appliquent

(<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGA.pdf>) mais sont restreintes ou étendues par les conditions particulières de type D1

(<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CPA-TypeD1.pdf>)

UTILISATION :

Les conditions générales d'utilisation s'appliquent

(<http://geoportail.wallonie.be/files/documents/ConditionsSPW/DataSPW-CGU.pdf>)

Description

Territoire couvert

Région wallonne

Système de référence spatiale

Belge 1972 / Belgian Lambert 72 (EPSG : 31370)

Étendue temporelle

L'étendue temporelle indique la période à laquelle la donnée a été observée sur le terrain.

Non renseigné

Modèle de la donnée

Retrouvez ci-dessous la description des attributs de la donnée, sa structure, etc.

Document	Description	Ouvrir
Modèle des couches de données	Modèle des couches de données	

Légende

Retrouvez ci-dessous les documents qui décrivent la légende de la donnée.

Document	Description	Ouvrir
Légende de la donnée	Légende de la donnée	

Identification de la fiche descriptive

Identifiant de la fiche descriptive
76f6945d-6c2c-4de2-b1e9-4b787f4f6b0c

Date de mise à jour de la fiche descriptive

15/03/2019

Fiche descriptive complète
Consultez la fiche descriptive complète dans [Metawal](#).

Identification de la donnée

Identifiant global de la donnée

<http://geoportail.wallonie.be/ressources/id/76f6945d-6c2c-4de2-b1e9-4b787f4f6b0c>

Identifiant local de la donnée

EPRI

Date de la dernière diffusion

22/12/2018

Dernière mise à jour de la donnée

22/12/2018

Langue de la donnée

Français

Qualité

Échelle de référence

1:50000

Résolution spatiale

Précision en X et Y

Précision en Z

Non renseigné

Généalogie de la donnée

Contexte législatif et cycles de la DI

La directive européenne 2007/60/CE (Directive Inondation - DI), transposée dans le Code de l'Eau (articles D53.1 à D53.11), est mise en œuvre sur des cycles de 6 ans. Cette directive fixe les dispositions relatives à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

En 2012, lors du premier cycle de mise en œuvre de la DI, la Région wallonne a choisi de faire appliquer l'article 13 portant sur les mesures transitoires. Cet article permettait aux Etats membres de ne pas procéder à l'évaluation préliminaire s'ils remplissaient au moins une des deux conditions suivantes :

- L'état membre a déjà réalisé, avant la parution de la Directive, une évaluation des risques d'inondation sur son territoire qui lui permet d'identifier les zones à risques potentiels d'inondation.
- L'état membre s'engage à passer directement à la réalisation des cartes des zones inondables et des risques d'inondation puis à celle des plans de gestion des risques d'inondation.

Concernant la Wallonie, la carte de l'aléa d'inondation, élaborée en 2006 et donc antérieure à la Directive, a permis d'évaluer le risque d'inondation sur le territoire et de conclure que toute la région est concernée par les risques d'inondation. Dès lors, la décision a été prise de passer directement à la réalisation des outils cartographiques et des plans de gestion (application de l'article 13.b).

Pour le 2ème cycle de mise en oeuvre (2016-2021), l'article 13 n'est plus applicable. L'évaluation préliminaire des risques d'inondation sur le territoire de la Wallonie est obligatoire et devra être mise à jour à chacun des cycles de la Directive, c'est-à-dire tous les 6 ans.

Sources de données et périodes de temps

1. Pour les événements historiques

Un inventaire des inondations passées en Wallonie a été créé en 2017. Il s'agit de la base de données BRelI (Base de données des RElevés d'Inondations). C'est à partir de cette dernière que les événements historiques à rapporter sont sélectionnés.

La Directive Inondation impose que seuls les événements postérieurs à la date de la première échéance du premier cycle de mise en oeuvre de la Directive soient décrits de façon complète et exhaustive. Les

événements antérieurs au 22 décembre 2011 peuvent, quant à eux, faire l'objet d'une description beaucoup plus succincte et comprendre des données de localisation approximatives. En Wallonie, l'année charnière choisie pour une description plus détaillée des événements est 1993.

Les sources d'informations géoréférencées reprises dans BRelI et choisies pour localiser les événements d'inondation entre 1993 et 2016 sont les suivantes :

- Base de données photos;
- Calamités naturelles publiques (DGO5 et Centre Régional de Crise);
- Données des assurances (Assuralia);
- Enquêtes communales;
- Site de dégâts GISER.

Chacune de ces sources contient des informations différentes et une précision propre concernant la localisation de l'événement d'inondation qu'elle décrit. Pour uniformiser le tout, les informations de chaque source sont rapportées au bassin versant contributif du secteur de cours d'eau PARIS concerné. Ce choix apparaît comme le plus pertinent car il s'agit de la plus petite unité de gestion en Wallonie mais aussi parce que les bassins versants contributifs des secteurs PARIS consistent en une subdivision des masses d'eau. Si un même événement s'étend sur plusieurs bassins versants, ceux-ci sont agrégés. Dès lors, la couche de données comprend une ligne par événement d'inondation passé.

2. Pour les événements futurs

L'utilisation du scénario extrême des zones inondables (Qextrême) intègre le changement climatique et est destiné à devenir à l'horizon 2071-2100, le scénario de période de retour 100 ans.

Pour déterminer l'étendue des zones inondables par débordement ou ruissellement selon un scénario de débit de crue extrême (QExtreme-, deux sources de données ont été utilisées :

- d'une part les résultats du projet AMICE sur la Meuse et la Vesdre intégrant le changement climatique (Q100+30%);
- d'autre part les données de la couche géologique de l'Holocène.

Ces deux sources de données existantes sur la Meuse et la Vesdre montrent des résultats similaires. La Région wallonne a donc décidé de prendre les données de la couche géologique de l'Holocène comme référence pour déterminer l'étendue des zones inondables du scénario extrême là où les modélisations hydrauliques (Q100+30%) étaient inexistantes.

Dans les cas des axes de concentration de ruissellement, une zone tampon de 20 mètres autour de l'axe a été appliquée afin de réaliser l'analyse.

Pour analyser les conséquences négatives potentielles des inondations futures, la couche cartographique représentant l'étendue des zones inondables pour le scénario Qextrême a été croisée avec le principal outil de planification urbanistique en Wallonie, au niveau régional, c'est-à-dire le Plan de secteur.

3. Pour les zones à risque potentiel significatif d'inondation (APsFR).

L'évaluation préliminaire montre que la totalité des communes a déjà connu au moins un événement d'inondation depuis 1993. Chacun des bassins versants des plans de gestion wallons (15 BV) est donc identifié comme étant une zone à risque potentiel significatif d'inondation.

En termes de représentation cartographique, et en coordination avec la Flandre et Bruxelles, chaque zone à risque potentiel significatif d'inondation est symbolisée par un point au centroïde du sous-bassin

hydrographique.

Logiciels utilisés

Les traitements cartographiques ont été réalisés dans le logiciel ArcGIS.

Documents relatifs à la qualité

Non renseigné

Tests de conformité

Non renseigné

Ressources associées

Données associées

Nom de la donnée	Description	Fiche descriptive
Bassins versants contributifs des Secteurs PARIS (version 2016 - 2021)	Cette couche représente les bassins versants intermédiaires alimentant chacun un secteur PARIS.	
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) - Zones à risque potentiel significatif d'inondation	Cette couche de données identifie les zones à risque potentiel significatif d'inondation sur base de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation menée à l'échelle de la Wallonie.	
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) - Evénements passés (1993-2016)	Cette couche de données reprend les zones du territoire wallon ayant subis au moins un événement d'inondation historique significatif au sens de la Directive Inondation entre 1993 et(...).	
Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) - Événements futurs basés sur le scénario d'inondation de période de retour extrême	Cette couche de données reprend l'étendue des zones inondables potentielles dans le futur suite au débordement des cours d'eau et par ruissellement selon un scénario de débit de crue(...).	

Sites web associés

Name	Description	Visiter
Portail Inondations - Evaluation préliminaire des risques d'inondation	Toute l'information sur l'Evaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI) sur le portail Inondations.	
Portail Inondations	Portail Inondations du Service public de Wallonie	
Application WalOnMap - Toute la Wallonie à la carte	Application cartographique du Geoportail (WalOnMap) qui permet de découvrir les données géographiques de la Wallonie.	

Documents associés

Document	Description	Ouvrir
EPRI - Note méthodologique	Évaluation préliminaire des risques d'inondation - EPRI : note méthodologique	

Contact

Vous avez une question sur...

L'accès et la distribution de la donnée ?
Le contenu de la donnée ?

Vous souhaitez...

Contacter le responsable de la donnée ?

Pour tout autre question...

Contactez le Helpdesk du Géoportail de la Wallonie !
[Helpdesk du Géoportail de la Wallonie](#)

